



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DES SCIENCES
ÉCONOMIQUES ET SOCIALES**

Département de science politique
et relations internationales

Le mémoire de Maîtrise en science politique

(aide-mémoire)

version février 2013

Table des matières

1. Introduction	3
2. Les objectifs et exigences du mémoire	3
3. Comment procéder pour faire un travail de recherche ?	4
A. La phase exploratoire	4
B. La transformation d'une « question de départ » en une « question de recherche »	5
C. La planification d'ensemble	6
D. L'exécution de la recherche	11
E. Ecrire la première version du mémoire	12
F. Révision de la première version	13
G. Le plagiat	13
4. Le style d'écriture académique	14
5. Dépasser des difficultés de rédaction	16
6. L'encadrement des mémoires de Maîtrise	17
7. La soutenance du mémoire	18
8. Ouvrages cités	19
9. Pour aller plus loin	20
Grille d'évaluation du Mémoire - Mention théorie politique	
Grille d'évaluation du mémoire - Trois autres mentions	

1. Introduction

Ce document vise à informer les étudiant-e-s sur le mémoire de maîtrise et à les aider à le planifier et à l'exécuter avec succès. Il présente tout d'abord les *objectifs et exigences* du mémoire de maîtrise. Puis, il décrit *les étapes* d'un mémoire de maîtrise en suggérant comment *procéder et organiser* le travail de recherche. Enfin, vous y trouverez des informations sur où et comment trouver de *l'aide* pour résoudre d'éventuels problèmes rencontrés au cours de la réalisation de votre projet de mémoire.

2. Les objectifs et exigences du mémoire

Du point de vue du contenu, le mémoire de maîtrise est un travail de recherche qui doit tenter d'apporter une contribution à la connaissance du sujet étudié. Le sujet doit donc être choisi en fonction non seulement des intérêts personnels de chacun-e, mais aussi de sa pertinence plus générale en science politique, ainsi que des compétences des membres du corps enseignant impliqués. L'élaboration d'un mémoire de maîtrise peut être une excellente occasion pour approfondir un sujet rencontré dans le cadre des études ou pour découvrir et s'appropriier un nouveau sujet. Cependant, pour ne pas compliquer inutilement la tâche, il est important de souligner que le sujet doit être choisi en tenant compte des compétences acquises. Il est vivement conseillé de travailler sur des sujets que l'on connaît déjà un peu et/ou pour lesquels on dispose de bases méthodologiques suffisantes. Il est indispensable aussi de choisir le sujet en fonction de la documentation disponible dans des délais raisonnables. Il est ainsi vivement déconseillé de choisir des sujets qui nécessitent une littérature qui n'est pas accessible en Suisse ou qui exigerait une récolte et/ou un traitement de données trop importants ou compliqués. En tout état de cause, le choix définitif du sujet doit être approuvé formellement par le/la professeur-e responsable *avant* que l'étudiant-e entame l'élaboration du mémoire.

Du point de vue formel, les étudiant-e-s sont invité-e-s à suivre la démarche proposée ci-dessous, et ceci aussi bien au niveau de la structure que de la bibliographie, de la taille du travail ou du langage employé. Les exigences de contenu et de forme correspondent à celles d'un article pour une revue scientifique, dont nous vous proposons dans ce document une articulation possible. L'étudiant-e devrait y démontrer ses capacités d'analyse et de gestion d'un projet de recherche.

La réalisation d'un mémoire est une activité qui permet d'*acquérir diverses compétences*. Il permet d'apprendre:

- à identifier un problème;
- à délimiter et rassembler une documentation pertinente à son propos;

- à organiser son temps et les ressources à disposition et à prendre en charge un projet d'une certaine ampleur;
- à récolter les données, les ordonner et les traiter de manière systématique et critique;
- à conduire une réflexion personnelle fondée sur un problème choisi;
- à établir des contacts avec des personnes, des institutions, des champs d'activités;
- à analyser l'information et à développer son esprit critique;
- à exprimer par écrit et par oral, à l'occasion de la soutenance du mémoire de maîtrise, les résultats de cette procédure d'étude (Fragnière 1985: 31) ;
- à approfondir ses connaissances dans un domaine particulier.

La réalisation d'un mémoire de maîtrise représente une excellente préparation pour les étudiant-e-s souhaitant poursuivre des *études post-grade*. De plus, ces compétences sont pertinentes pour votre *avenir sur le marché du travail*: indépendamment du thème traité, ces savoirs et savoir-faire acquis à l'occasion de la rédaction d'un mémoire de maîtrise seront utiles pour votre activité professionnelle future. Les capacités telles que la réflexion systématique, la capacité d'analyse et de synthèse, la recherche documentaire et la gestion autonome d'une projet sur une certaine durée sont en effet des compétences généralement appréciées chez les universitaires, indépendamment de leur champ disciplinaire.

3. Comment procéder pour faire un travail de recherche ?

Les étudiant-e-s qui écrivent leur mémoire de maîtrise dans le cadre d'un projet de recherche doivent convenir avec la personne responsable de la démarche à suivre. La description suivante s'applique pour les étudiant-e-s qui élaborent leur propre thème de recherche.

A. La phase exploratoire

Toute recherche commence par une phase initiale dans laquelle, guidé par un questionnement généralement assez vague ou simplement par un intérêt pour un thème on « tâtonne » (par des lectures, des discussions informelles, etc.) son objet de recherche sans finalité bien précise. Il s'agit, à ce stade, de se familiariser avec un domaine et d'en dégager les principaux aspects. Sur cette base, on formulera une première « question de départ » qui servira de fil rouge par la suite. Par cette question, on essaie de formuler *aussi exactement que possible* ce que l'on cherche à savoir.

Le travail exploratoire a pour fonction d'élargir les perspectives d'analyse, de s'inspirer des recherches et réflexions d'auteurs qui ont traité de la question qui nous préoccupe, de mettre à jour des facettes du problème auxquelles on n'aurait pas pensé et, enfin, de choisir une problématique appropriée (voir sur ce sujet Quivy/Campenhoudt 1988). Le travail exploratoire sert également à savoir si la documentation dont aura besoin pour traiter le sujet est disponible et, si ou, où et comment.

Le travail exploratoire est extrêmement important pour le bon déroulement d'une recherche et ne doit jamais être négligé : il peut prendre plusieurs semaines et donner l'impression d'une certaine « confusion » dans les idées, due au fait que l'on explore justement différentes pistes sans pouvoir encore se fixer sur une question bien précise. A condition de ne pas se prolonger trop longtemps, cette phase est un moment d'ouverture d'esprit utile et enrichissant qui ouvre la voie à des questionnements que l'on n'aurait pas imaginés au départ. Cependant, il faut faire attention à ne pas s'enliser dans un travail exploratoire inutilement long et à ne pas perdre de vue les aspects pratiques de faisabilité d'une recherche. Il est donc important, dans cette phase comme dans les suivantes, de discuter ses idées avec un-e professeur-e qui aidera à faire déboucher la phase exploratoire sur une première problématique cohérente et pertinente.

B. La transformation d'une « question de départ » en une « question de recherche »

La « question de départ » est en général trop imprécise pour pouvoir servir de fil conducteur pour la recherche à proprement parler, et la première problématique généralement trop vaste ou imprécise. Elles ont besoin d'être affinées, précisées et circonscrites par le biais de lectures plus ciblées et systématiques qui permettront de *définir* avec rigueur les concepts employés. A ce stade, il est indispensable de faire une recherche bibliographique systématique et de bien exploiter les lectures pour se donner une idée précise de l'état de la connaissance à propos de notre objet de recherche. Cela nous permet de nous situer par rapport à la littérature existante et de préciser ce que souhaitons apporter comme nouvelles connaissances. Des objectifs réalistes pour un travail relativement restreint comme un mémoire de maîtrise sont par exemple: étudier un objet d'étude négligé par la littérature, mais qui peut raisonnablement être étudié dans le cadre d'une petite recherche; faire une synthèse de la littérature par rapport à une question originale; appliquer un cadre d'analyse existant à un cas d'étude bien délimité; soulever et discuter une lacune dans la recherche, etc.

Au terme de cette étape, nous devrions être capables de formuler une problématique et donc une question de recherche plus précises, concises et univoques. On veillera en particulier à formuler une question *réaliste* étant donné le temps et les ressources à disposition, et en tenant compte aussi des exigences réglementaires. On se posera aussi la question de la *disponibilité de données* pertinentes et accessibles (voir aussi Quivy/Campenhoutd 1988).

Il est fortement conseillé de travailler avec *une seule* question de recherche. Si l'on en a plusieurs, il est indispensable de les articuler clairement entre elles, à défaut de quoi on ne pourra hiérarchiser et organiser l'information.

C. La planification d'ensemble

Une fois que l'on est au clair sur ce qu'on cherche, on établit un *design de recherche*, c'est-à-dire une planification de l'ensemble des étapes qui constituent la recherche. Le *design* est une étape importante qui permette d'évaluer la faisabilité, la pertinence et l'originalité de la recherche envisagée; il permet en outre de se donner un calendrier pour réaliser les différentes étapes de la recherche.

Un design de recherche doit préciser succinctement un certain nombre d'éléments. La liste ci-dessus peut servir de fil conducteur. Il doit s'adapter au type de recherche en question. Le contenu exact du design de recherche doit donc être discuté de cas en cas avec l'enseignant-e responsable du mémoire.

Il est important de savoir que la réalisation d'une recherche n'est pas une démarche strictement linéaire, mais qu'il s'agit en réalité d'un *processus itératif* impliquant des retours en arrière et des ajustements continuels de l'ensemble de la recherche. Cela ne signifie pas pour autant que l'on puisse procéder « sauvagement », dans n'importe quel ordre : c'est seulement en respectant dans toute la mesure du possible la démarche qui va de la formulation de la problématique à l'élaboration du cadre théorique, puis à la spécification de la méthode et enfin à la récolte et à l'analyse de données que l'on parviendra à réaliser une recherche cohérente. Tout retour en arrière, tout ajustement dans l'un ou l'autre de ces éléments doit toujours s'accompagner d'une vérification de la cohérence d'ensemble.

Chacun-e des étapes de la recherche doit s'appuyer sur une connaissance de la *littérature* existante. C'est en se familiarisant avec la littérature relative au domaine de recherche en question (y compris la littérature méthodologique) que l'on pourra inscrire sa propre recherche dans un contexte plus large tout en se focalisant sur un problème particulier choisi en connaissance de cause (et auquel on n'aurait d'ailleurs souvent pas pensé sans s'être intéressé-e à la littérature); s'inspirer de l'expérience et apprendre des erreurs d'autres chercheurs; faire avancer et affiner sa propre réflexion en se confrontant aux arguments des autres; bref: que l'on pourra poursuivre le but de toute recherche scientifique, à savoir contribuer à faire avancer – modestement certes – la connaissance d'un domaine particulier.

Dit de manière très schématique, le design de recherche doit répondre à quatre grandes questions, auxquelles correspondent quatre sections :

- I. *Problématique*: Qu'est-ce que je cherche et dans quel but?
- II. *Cadre théorique*: Comment vais-je aborder et structurer ma démarche? A l'aide de quelles idées, de quels concepts, de quelles théories, de quelles approches?

- III. *Méthode*: Comment est-ce que je compte procéder en pratique pour parvenir à avoir l'information nécessaire pour répondre à ma question et pour la traiter/l'analyser?
- IV. *Planning*: Quelles sont les ressources à ma disposition, notamment en termes de temps?

I. Problématique

- Le *problème* qui est soulevé dans la recherche : toute recherche commence en effet par l'identification de quelque chose qui peut être considéré comme « problématique » en termes de connaissances, que celles-ci soient absentes, lacunaires ou contradictoires. Dans un mémoire, il est important d'exposer clairement en quoi consiste le problème soulevé et de convaincre les lecteurs qu'il s'agit bel et bien d'un problème qui mérite notre attention.
- *Question(s) de recherche*: la question de recherche est l'élément central de la problématique. C'est elle qui servira dans un premier temps de fil conducteur à la recherche. Il est donc essentiel qu'elle soit formulée d'une manière claire, précise et simple. Une bonne question de recherche expose de la manière la plus claire possible l'objectif central de la recherche. Pour mener une recherche à bien, il est essentiel de se centrer sur *une* question de recherche. Cette question peut éventuellement ensuite être subdivisée en sous-questions, mais il est indispensable de *centrer* la recherche sur un objectif clair. Cette opération de centrage exige que l'on fasse le « deuil » de multiples pistes de recherche qui auraient également été intéressantes, mais qui ne peuvent pas être considérées. Comme le remarque à juste titre Albarello (1999 :33), « souhaiter rencontrer de trop nombreux objectifs de recherche [...] conduit à la confusion voire l'échec de l'ensemble du processus. (...) Il est nécessaire [...] de choisir très précisément un objectif et un seul ».
- *Intérêt particulier de la recherche proposée*: Les intérêts peuvent se situer à différents niveaux: soulever un enjeu politique particulier; combler une lacune dans la recherche; discuter un problème conceptuel ou méthodologique ou même satisfaire une curiosité personnelle, etc.

II. Cadre théorique

Le cadre théorique est la véritable « boîte à outils » pour toute recherche scientifique ; si nous en avons besoin, c'est parce que les phénomènes que nous étudions sont d'une complexité telle que le « bon sens » est insuffisant et qu'il nous faut des outils analytiques plus fins pour pouvoir appréhender la complexité du monde social et politique.

- *Conceptualisation* : construire des concepts sert à donner un maximum de clarté et de précision à la question de recherche que l'on a choisi de traiter. Avoir des concepts clairs et univoques est le seul moyen permettant de savoir *exactement* ce que l'on doit chercher dans la littérature et dans les données, il s'agit donc d'une étape cruciale dans toute recherche, qui dépasse la simple « définition ».

Pour conceptualiser un terme, on procède généralement par deux étapes : d'abord, on répertorie toutes les *dimensions* (ou aspects) possibles d'un concept, donc on « fait le tour » de tout ce qu'un terme pourrait désigner ; ensuite, on sélectionne et on décrit avec le plus de précision possible les dimensions qui sont pertinentes *par rapport à notre propre question de recherche* (voir Quivy et Campenhout 1988). *Attention*: très souvent, seulement la seconde de ces étapes est présentée dans les livres scientifiques. Mais la première étape est tout aussi importante, car c'est elle qui nous donne une idée claire sur les *limites* des concepts.

- *Perspective théorique* (modèle d'analyse) : La problématique d'un mémoire de maîtrise s'inscrit habituellement dans un cadre d'analyse existant. Un cadre d'analyse est un ensemble de concepts logiquement articulés entre eux par des relations présumées et clairement explicitées. Il s'agit en quelque sorte du « canevas » à partir duquel on pourra formuler des hypothèses. Ce « canevas » doit nous donner des indications claires sur les relations que nous présumons exister entre les concepts clés de notre projet de recherche. Il doit aussi justifier le pourquoi de ces relations, ce qui implique un travail d'argumentation qui permette de comprendre exactement les présupposés à partir desquels on travaille.

Dans les travaux de théorie politique/philosophie politique, le « cadre théorique » correspond souvent à une « perspective philosophique » et peut se confondre avec le cadre conceptuel.

- *Hypothèse(s) de travail* : Une hypothèse de travail n'est rien d'autre qu'une réponse *provisoire* à la question de recherche que l'on a formulée. L'organisation d'une recherche autour d'hypothèses est souvent le meilleur moyen de la mener avec ordre et rigueur, et sans se noyer dans une quantité de données et de littérature. Fondée sur une réflexion théorique et sur un travail exploratoire préalable - donc sur une connaissance de base du domaine d'étude - une hypothèse de travail s'exprime comme une présomption « non gratuite » et motivée sur ce que l'on compte trouver. En fait, une hypothèse exprime simplement ceci : « Je pense que c'est dans cette direction-là qu'il faut chercher, que cette piste sera la plus féconde, car ... ». Ce faisant, elle procure un fil conducteur efficace qui remplace la question de départ dans cette fonction. La suite du travail consistera à « tester » les hypothèses en les confrontant à une argumentation fondée sur des données d'observation. Parmi l'infinité de données qu'on peut en principe

recueillir sur un sujet donné, l'hypothèse fournit un critère de sélection des données pertinentes et facilite beaucoup le processus qui nous conduit à répondre à notre question de recherche posée au départ.

Si l'on n'a pas vraiment d'hypothèse(s) pour son travail, il est fortement conseillé de consulter l'enseignant-e qui encadre le mémoire ; il/elle évaluera la nécessité de poser des hypothèses et pourra aider à les formuler.

Attention: Dans la littérature, les hypothèses n'apparaissent souvent pas explicitement comme telles. Elles sont très souvent introduites par des formulations comme « ce que nous voulons montrer dans ce travail, c'est que xy ».

Dans le cas de travaux en *théorie politique/philosophie politique*, il ne s'agit pas de « tester » des hypothèses sur la base de données empiriques, mais de fournir une argumentation logique et cohérente. L'équivalent de l'hypothèse à tester est dans ce cas la *thèse à démontrer*. Toutefois, selon le type de problème que l'on soulève - notamment si l'on cherche à faire un travail de clarification conceptuelle - il n'y a pas nécessairement lieu de poser des thèses (voir Russ 1992).

III. Partie empirique: sources et méthodologie

- *Le choix du domaine de la recherche empirique* : Le cadre théorique devrait déterminer largement le domaine empirique auquel il s'applique. Une fois ce domaine déterminé il s'agit de choisir les cas ou unités d'observation qui permettent les tests empiriques du cadre théorique. Ce choix devrait être guidé par le fait que les résultats escomptés de la recherche empirique devraient permettre des généralisations sur l'ensemble du domaine empirique.
- *Le choix des sources*: Une fois les cas ou unités d'observation choisis, la recherche des sources peut commencer. Généralement, il est utile de s'informer si des données empiriques déjà collectionnées sont à disposition. Pour ceci les archives de données sont d'une aide considérable (archive de données du département: <http://www.unige.ch/ses/spo/>, l'archive SIDOS: <http://www-sidos.unine.ch/>, l'archive de l'ICPSR: <http://www.icpsr.umich.edu/>). Le recours à des sources primaires nécessite la mise en place d'un plan de collecte de données (p.ex. entretiens, observations directes, analyse de contenu de documents etc.). Le *design de recherche* doit préciser 1) la *provenance* des données (données récoltées par soi-même; données récoltées et mises à disposition par d'autres chercheurs); 2) la *nature* des données (qualitatives, quantitatives; texte, son, images, etc.; documents d'archives, articles de journaux, entretiens, sondages, statistiques officielles; données statistiques individuelles ou agrégées, etc.); 3) la *méthode de récolte* des données (doit être présentée de manière

détaillée et précise si l'on compte récolter soi-même les données; peut être plus brève si l'on utilise des données d'autres chercheurs).

- *Le choix de la méthodologie:* Une fois les données collectées, il s'agit de choisir la méthodologie appropriée pour l'analyse des données. En partie ce choix est déterminé par le type de données empiriques et le cadre théorique (il peut s'agir par exemple d'une analyse statistique, d'une analyse de contenu, d'une analyse de discours, etc.).

IV. Planning

La planification du temps et des ressources est une partie intégrante du design de recherche. On spécifiera le temps que l'on prévoit consacrer à chacun-e des étapes de la recherche, en tenant compte de *l'ensemble* des contraintes auxquelles on sera confronté-e (nombre d'heures de cours et séminaires à fréquenter, autres travaux à écrire, activités professionnelles, responsabilités familiales, loisirs, autres contraintes personnelles, etc.). Le planning doit être réaliste et laisser une marge pour des imprévus. Il est indispensable de prévoir également une période pendant laquelle on laissera « reposer » le travail une fois qu'on en aura écrit une version presque finale. Cela permettra de prendre de la distance avant de rédiger la version finale, ce qui augmente souvent considérablement la cohérence d'ensemble et la qualité de l'écriture.

Avant de passer à l'exécution de la recherche, le *design de recherche* doit impérativement être soumis et discuté avec l'enseignant-e responsable du mémoire. Un design fait à la va-vite conduit souvent à des difficultés considérables lors de l'exécution de la recherche - cette étape mérite donc d'être faite avec beaucoup de soin.

Un mémoire de maîtrise devrait correspondre à environ **quatre à cinq mois de travail effectif à plein temps**. Cependant, il est très important de savoir que la durée *réelle* sur laquelle s'élabore un bon mémoire peut être généralement bien plus longue. Cette longueur s'explique justement par le fait que l'élaboration d'une recherche nécessite des phases de repos (pour mûrir les idées) et qu'elle subit d'inévitables phases d'attente due au fait que des documents ou livres mettent du temps à arriver ou que des interlocuteurs dont nous avons besoin ne sont pas immédiatement disponibles. Il faut garder en tête aussi que la personne chargée de diriger et encadrer le mémoire a également des contraintes de temps et a donc besoin d'un certain temps pour pouvoir lire et commenter les textes. Pour assurer que l'on termine sa recherche dans les délais, il est indispensable de *tenir compte de ces sources de retard* dans le planning ! Il est vivement conseillé d'établir dès le départ un planning à *rebours*, en fonction de la date à laquelle on espère rendre le mémoire. Il est illusoire de vouloir réduire le temps d'élaboration d'un mémoire à deux ou trois mois en y travaillant d'arrache-pied (par exemple pendant les vacances d'été) : il faut *impérativement* prévoir un laps de temps plus long pour un mémoire, y compris si l'on n'a pas d'autres obligations à

assumer ou de cours à suivre. Il faut également tenir compte du temps qu'il faut au/à l'enseignant-e pour lire les textes.

D. L'exécution de la recherche

Dans cette phase, il s'agit d'exécuter la recherche envisagée. Avant d'entamer la recherche empirique à proprement parler, il est souvent nécessaire de « *peaufiner* » *la problématique et le cadre théorique*. L'élaboration du design de recherche fait en effet souvent émerger des questions auxquelles on n'avait pas pensé lorsqu'on s'est constitué un cadre théorique, et révèle les imprécisions conceptuelles encore existantes. En outre, au moment où l'on se détermine sur les sources que l'on veut utiliser, on peut parfois se voir obligé de redimensionner ou recadrer la recherche, notamment si l'on se rend compte que les données dont on a besoin ne sont pas disponibles, ou sont trop difficiles à récolter. Dans ce cas, on doit impérativement revenir en arrière et vérifier si la question de recherche telle qu'on l'avait formulée reste pertinente, et si le cadre théorique est encore cohérent. Si tel n'est pas le cas, il faut procéder aux ajustements et modifications nécessaires.

La recherche empirique: L'élément clé de toute recherche empirique de qualité est la documentation de ses différentes étapes. Cette documentation détaillée devrait permettre à tout lecteur de retracer les différentes étapes et, s'il veut, de refaire la même analyse et arriver aux mêmes conclusions. Ainsi, les étapes suivantes de toute recherche empirique devraient être documentées en détail:

- *Opérationnalisation:* Avant de pouvoir récolter des données, nous devons d'abord *opérationnaliser* nos concepts, c.à.d. les ramener à un degré d'abstraction moindre pour les rendre « *mesurables* » ou « *observables* ». Autrement dit, nous devons spécifier les *indicateurs*. Exemple: comment mesurer un concept comme la « *classe sociale objective* »? Qu'allons nous utiliser pour « *observer* » ce concept? (le niveau de revenu de l'individu, le revenu de ses parents, sa position professionnelle, son niveau d'instruction, etc.). Si l'on travaille sur des données déjà existantes (par exemple des sondages), l'étape d'opérationnalisation consiste à choisir quels éléments (par exemple questions) présents dans notre jeu de données seront utilisés pour mesurer quel concept.
- *Récolte de données:* Si l'on a prévu de récolter soi-même des données, il s'agit maintenant d'exécuter cette récolte. Lorsque l'on fait des entretiens ou des questionnaires, il est indispensable de prévoir une étape « *pilote* » qui permet de tester si les questions sont claires, s'il manque quelque chose, etc. Toute récolte de données doit toujours être discutée avec l'enseignant-e responsable ! Il est important de veiller à

récolter les données sous une forme qui soit appropriée pour l'analyse. Lors de toute récolte, il faut donc toujours garder à l'esprit l'utilisation future de ces données.

- *Le contrôle des données*: Une étape importante est le contrôle des données empiriques. Il s'agit de vérifier que les données ne contiennent pas d'erreurs (notamment lorsqu'on travaille sur des fichiers destinés à l'analyse statistique).
- *Analyse de données*: Ensuite, si nécessaire, il s'agit d'analyser les données récoltées par nous-mêmes ou d'autres personnes dans le but de tester le bien-fondé de nos hypothèses. Dans cette phase de la recherche, l'évaluation de nos indicateurs par rapport à leur fiabilité et à leur validité est cruciale. Ensuite, en utilisant la méthodologie adoptée on procède à l'analyse des données proprement dite et aux tests des hypothèses. Enfin, les résultats de notre analyse doivent être présentés sous une forme appropriée et de manière détaillée, de sorte qu'ils soient accessibles et utilisables par d'autres personnes. Le rapport/mémoire doit documenter méticuleusement et de manière critique toutes les étapes de la recherche.

E. Ecrire la première version du mémoire

Plan: Avant de commencer à rédiger la première version et afin d'écrire d'une manière efficace, il est utile de préparer un *plan* de la structure de votre texte. Pour préparer un bon plan, il est indispensable d'avoir une idée - encore tout à fait générale - du résultat ou argument principal qu'on souhaite présenter. Lors de cette étape, il faut bien garder à l'esprit la *question de recherche* à laquelle on tente de répondre (Annexe I). Le "research design" sert de point de départ, mais n'oubliez pas qu'en cours de recherche, certains éléments de votre design ont pu changer.

La première version: Ecrire une première version signifie souvent découvrir de nouvelles idées, en abandonner d'autres plus anciennes et, dans tous les cas, sélectionner parmi vos matériaux les informations et les résultats à présenter. Il ne s'agit en général pas d'un processus linéaire: les arguments et la structure de la présentation seront révisés au fur et à mesure du processus de rédaction. Le plan aide à ne pas se perdre dans ce processus. Si vous éprouvez de la difficulté à commencer à écrire (les premiers mots sont toujours les plus durs), sachez qu'il est suffisant d'avoir une introduction très provisoire, comprenant votre sujet, la question de recherche et les raisons expliquant votre projet. Plus tard, lorsque vous serez plus sûrs de vos conclusions, il sera plus facile de réécrire l'introduction.

Dès les premières versions du texte, il est essentiel de le *structurer* clairement par des titres et des sous-titres et ensuite de relier les différentes parties de texte de manière logique et cohérente. Imposer une structure à son raisonnement demande souvent un effort

considérable, mais c'est une étape incontournable pour pouvoir communiquer les résultats d'une recherche à un public.

F. Révision de la première version

La première version n'est pas la version définitive. Elle doit être révisée par rapport à plusieurs aspects: la structure et le contenu de vos arguments, la langue et certains aspects formels, comme les citations, la bibliographie, la présentation des diagrammes et tableaux. En général, pour réviser la structure et le contenu de votre argument, essayez de vous mettre dans la peau de vos lecteurs, en vous demandant si vous présentez toutes les informations nécessaires pour vos lecteurs pour suivre votre argumentation.

- Concernant la *structure et le contenu des arguments*, il est important de vérifier les points suivants: donnez-vous des réponses à votre question de recherche? Les principaux concepts sont-ils introduits et décrits au début et sont-ils utilisés au cours de toute l'argumentation? Les différentes parties de votre argumentation contribuent-elles à vos conclusions finales? Est-ce que vous présentez tous les résultats et données nécessaires pour suivre logiquement vos conclusions?
- Il y a différentes manières de *citer la littérature* et de faire *une bibliographie*. Dans tous les cas, il est important d'adopter un système et de l'appliquer avec rigueur.

Après avoir révisé la première version, consultez les responsables de l'encadrement de votre mémoire de maîtrise pour recevoir un feedback et un avis sur les changements et corrections nécessaires avant de soumettre la version finale.

G. Le plagiat

Le problème du plagiat, lié au point précédent, est une question particulièrement cruciale. Comme le précisent les directives de la Faculté SES. De même, la paraphrase, la traduction et/ou la reprise d'un texte dans sa substance ne sont pas davantage acceptables, à moins de la préciser de la référencer ». Il y a donc plagiat non seulement si vous utilisez les idées et résultats d'autres auteurs sans les leur attribuer, mais aussi si vous utilisez les mots exacts (ou presque exacts) d'un auteur en les lui attribuant mais sans mettre en citation la phrase ou la séquence de mots, et si vous paraphrasez des auteurs sans l'indiquer explicitement.

La fraude ou la tentative de fraude est en tant que telle sanctionnée par la Faculté conformément au Règlement d'études de la Faculté ainsi qu'à la directive du Rectorat en matière de plagiat : <http://www.unige.ch/ses/telecharger/unige.html> .

4. Le style d'écriture académique

L'écriture académique obéit à certaines règles qui ont pour but de garantir un maximum de précision et de clarté pour les lecteurs. Le respect de ces règles est essentiel pour parvenir à communiquer aux lecteurs des contenus complexes de manière lisible et cohérente. Le style académique se caractérise notamment par (voir à ce sujet Ebster et Stalzer 2003 : 91ss) :

- La *précision* dans les définitions et, plus généralement, le vocabulaire : les termes-clé d'une recherche doivent être définis de manière claire et précise afin que le lecteur comprenne leur signification exacte dans le contexte de la recherche en question.
- *Structure logique* : la structure du texte doit correspondre aux conventions de la discipline. Pour les sciences sociales, les travaux devraient correspondre approximativement aux schémas proposés ci-après en annexe.
- *Langage analytique* : un texte académique doit utiliser un langage précis et sobre qui donne un maximum de clarté aux propos. L'utilisation de métaphores et de synonymes pour des termes-clé est vivement déconseillée, de même que celle d'expressions vagues empruntées au langage courant, car ces moyens linguistiques sont trop flous pour être compris de manière univoque. Une attention particulière doit être portée aux connecteurs logiques (donc, en conséquences, cependant, mais ... etc.) qui doivent être utilisés avec précision pour faire ressortir clairement les arguments.
- *Usage approprié de citations* : les citations empruntées à des auteurs sur lesquels on se base doivent être utilisées à bon escient, par exemple lorsqu'il s'agit d'illustrer une idée que l'on n'arriverait soi-même pas à exprimer aussi clairement que l'auteur en question, ou pour appuyer une idée dont on voudrait démontrer le bien-fondé. Toute citation doit s'accompagner d'un commentaire ou d'une interprétation qui montre clairement au lecteur ce qu'il est censé en retenir. Toute citation doit être correctement attribuée à son auteur (cf. ci-dessus, point G, plagiat)
- *L'importance de l'argumentation* : un travail académique se fonde sur une argumentation solide et logique. Des affirmations non-fondées, des allusions, des blagues ou des argumentations de type émotionnel, dérivées de la seule expérience personnelle, ou fondées uniquement sur le bon sens sont à proscrire.
- *La documentation* : dans un texte académique, toutes les sources utilisées doivent être indiquées de manière claire et exhaustive. Toutes les citations ainsi que les paraphrases doivent être référencées dans le texte (ou dans des notes en bas de page) ainsi que dans la bibliographie.
- *Limiter l'usage du « je » (et du « nous »)* : un texte académique a pour but d'éclairer et convaincre ses lecteurs, il doit donc être rédigé de manière argumentée et fondée. L'usage du « je » est à limiter (dans la tradition francophone, il est souvent évité

complètement). Comme règle générale, on peut simplement dire que dans un texte scientifique, ce n'est pas l'auteur, mais l'argument qui doit être au centre de l'attention. Par conséquent, il convient dans la mesure du possible d'éviter de rapporter un argument à sa propre personne (même sous la forme du « nous », souvent perçu comme moins agressif, mais qui pose les mêmes problèmes) et de privilégier une expression plus argumentée. Ce qui importe, en définitive, ce n'est pas ce que l'auteur pense ou croit, mais ce dont il arrive à convaincre les lecteurs. Or, pour les convaincre, il faut donner des arguments fondés, élaborés et clairement documentés. Un énoncé ne doit être rapporté explicitement à soi-même que lorsqu'il exprime *effectivement* un parti-pris, un choix ou un jugement personnel.

Comme tout texte, un texte académique doit être écrit pour un public spécifique, en l'occurrence – dans le cas d'un mémoire de maîtrise – un public académique informé. Il n'est donc pas nécessaire de s'attarder sur des généralités élémentaires de la discipline ou de la méthode choisie, car celles-ci peuvent être supposées connues des lecteurs visés. La terminologie communément utilisée dans la discipline peut être utilisée sans qu'il soit systématiquement nécessaire de définir les termes. Par contre, la terminologie spécifique au domaine que l'on aborde (les concepts-clés en particulier) doit absolument être définie de manière précise et sans ambiguïtés.

Pour que les résultats d'une recherche puissent être appréciés à leur juste valeur par le jury qui les évaluera, le texte doit être écrit avec un souci constant de *communication*. Il ne faut donc jamais oublier que l'on n'écrit pas pour soi-même, mais pour ses lecteurs. Et comme ceux-ci sont généralement moins bien informés d'un sujet particulier que l'auteur d'un travail de recherche, il est nécessaire de faire un effort constant de clarification et d'explicitation, et veiller à ne pas surcharger inutilement le texte. Une bonne écriture doit permettre aux lecteurs de suivre le raisonnement de l'auteur sans effort inutile et ainsi de pouvoir se faire une opinion sur la recherche effectuée.

5. Dépasser des difficultés de rédaction

Des difficultés face à la rédaction de travaux académiques sont assez fréquentes. Contrairement à une idée largement répandue, les capacités acquises pour une maturité/baccalauréat ne suffisent pas forcément pour aborder l'écriture proprement académique qui a ses propres règles. Ces règles doivent être apprises progressivement dans le cadre des études, en suivant les indications de travail des enseignant-es. Il est normal que cet apprentissage engendre parfois des angoisses et des difficultés ; d'ailleurs la rédaction de textes académiques est souvent vécue comme un exercice ardu et difficile même par des chercheurs expérimentés ! Il faut savoir aussi qu'un texte scientifique ne s'écrit jamais d'un seul trait, ni linéairement, mais qu'il se compose par étapes et qu'il fait toujours l'objet de multiples « couches » de révision et de restructuration.

L'écriture d'un texte relativement long comme un mémoire de maîtrise est généralement facilitée par :

- Une *bonne planification du travail* qui divise la rédaction en étapes abordables et qui laisse suffisamment de temps pour ré-écrire ses textes. Il est important aussi de prévoir des périodes de repos : elles permettent de clarifier les idées et de condenser la pensée ;
- Une bonne *motivation* et un réel intérêt pour le sujet traité ainsi qu'une réelle volonté de communiquer les résultats d'une recherche à un public ;
- Un *état d'esprit constructif* qui permet de voir les difficultés comme étant des problèmes à résoudre et non comme des obstacles insurmontables. Les idées négatives sur soi-même (« je ne sais pas m'exprimer », « je ne vais jamais y arriver », « on va penser que je suis bête », etc.) sont des obstacles inutiles qu'il vaudrait mieux éviter au profit d'une attitude plus constructive orientée vers les solutions aux problèmes.
- Une *clarté dans les idées* : certains blocages face à l'écriture sont simplement dus au fait que l'on ne sait pas assez clairement ce qu'on essaie de communiquer. La transformation de la pensée en écriture devient alors impossible.
- La *patience et la persévérance* : la rédaction académique s'apprend avec le temps. Pour progresser, il faut donc être persévérant et sérieux, sans être trop perfectionniste.
- Une certaine *souplesse* dans sa manière de travailler : lorsqu'on est confronté à une difficulté dans l'écriture et que celle-ci ne disparaît pas d'elle-même après quelque temps, il peut être utile de s'attacher au problème à résoudre d'une autre manière que celle qu'on avait prévue. On peut par exemple essayer de rédiger un chapitre autre que celui par lequel on voulait commencer et revenir plus tard à la tâche qui pose problème. S'il faut savoir persévérer, il est souvent inutile de *s'acharner* devant

une difficulté – mieux vaut parfois essayer d’aborder le problème sous un autre angle.

- Un feed-back régulier de la part d’un-e professeur-e. Au fur et à mesure de l’avancement du travail, il est vivement conseillé de solliciter les conseils et critiques des personnes responsables. Essayer d’expliquer l’objet de sa recherche à un-e collègue d’études ou un-e ami-e en des termes aussi clairs que possibles peut également aider à retrouver un fil rouge qu’on a momentanément perdu.

6. L’encadrement des mémoires de Maîtrise

Les mémoires de Maîtrise sont placés sous la responsabilité d’un-e enseignant-e du Master qui assure également le suivi et l’encadrement du mémoire. La soutenance du mémoire se fait toujours devant un jury de deux personnes, dont la directrice ou le directeur du mémoire et une deuxième personne, choisie par celle-ci/celui-ci d’entente avec l’étudiant-e. Peuvent agir comme second membre du jury tous les membres du Département de science politique, ainsi que des membres d’autres Départements voire Facultés ou institutions pour autant que leur profil le justifie.

Peuvent agir comme directeurs/directrices de mémoire *toutes les personnes en charge d’un enseignement qui fait partie du plan d’études MASPO*. En règle générale, ces personnes seront membres du Département de science politique, mais des exceptions existent (par exemple lorsqu’un enseignement assuré par un autre Département est ouvert aux étudiant-e-s MASPO). Dans ce cas, ces personnes, non membres du Département, peuvent diriger un mémoire. Le deuxième membre du jury sera alors obligatoirement un membre du Département.

Dans le cas où un-e étudiant-e voudrait solliciter une personne extérieure au Département et qui n’enseigne pas dans le cadre du MASPO pour diriger son mémoire, elle doit demander l’autorisation du directeur du programme. Si cette autorisation est accordée, cette personne pourra être *co-directrice* du mémoire. L’autre *co-directeur/directrice* sera alors obligatoirement un membre du Département et agira aussi comme deuxième membre du jury.

En cas de doute sur l’acceptabilité d’un jury de mémoire, l’étudiant-e (ou son directeur/directrice de mémoire) voudra bien solliciter l’avis du directeur du programme.

Les responsables de l’encadrement peuvent vous aider à résoudre vos problèmes de recherches, et ceci d’autant mieux si vous vous *préparez bien* avant de les consulter. Premièrement, dressez une liste des choses que vous avez déjà accomplies afin d’indiquer où exactement vous rencontrez des difficultés. Deuxièmement formulez de la manière la plus précise possible vos difficultés. Troisièmement élaborer un plan pour résoudre vos difficultés

à l'occasion de la consultation. Si vous sollicitez un feedback à propos d'un texte écrit, envoyez ce dernier suffisamment à l'avance pour que la personne concernée ait le temps de le lire.

N'oubliez pas que la tâche du/de la professeur-e responsable consiste à vous *indiquer la démarche à suivre* et non à faire le travail à votre place ! Ils/elles peuvent (doivent) vous recevoir périodiquement pour mettre au point avec vous la démarche à suivre, pour discuter des versions intermédiaires de votre mémoire et pour répondre à des questions, mais ils/elles ne peuvent en aucun cas faire le travail à votre place ni s'impliquer d'aucune manière dans la réalisation effective de votre recherche.

Toute décision importante relative à un mémoire (choix du sujet, changement de sujet, orientation théorique et méthodologique du travail, etc.) doit impérativement être approuvée par le/la professeur-e responsable. C'est aussi le/la professeur-e qui décidera en dernière analyse si votre mémoire est prêt à passer en soutenance. Il est donc important que vous le/la teniez informé-e de l'avancement de votre mémoire.

Pour trouver un-e professeur-e et qui assurera le suivi de votre mémoire, vous pouvez vous adresser directement aux personnes pressenties (en principe celles qui travaillent dans votre domaine d'intérêt) en leur soumettant votre sujet. Si elles sont d'accord de vous suivre, elles conviendront avec vous de la démarche à respecter. Si pour une raison ou une autre elles ne sont pas en mesure de vous suivre (parce que votre sujet est trop loin de leur domaines de compétence ou parce qu'elles ont déjà beaucoup d'autres mémoires à suivre par exemple), elles vous indiqueront d'autres personnes vers qui vous pourrez vous diriger.

En cas de problème majeur au sujet de son mémoire (difficulté de trouver un directeur/une directrice, difficultés de communication ou mésentente majeure avec le directeur/la directrice, etc.), les étudiant-e-s peuvent s'adresser à la coordinatrice/au coordinateur du Master ou au Directeur du Département, ou éventuellement à un enseignant-e de Master de leur choix qui pourra éventuellement les conseiller sur la marche à suivre.

Il existe en outre de nombreux livres qui peuvent être utiles pour accompagner la réalisation d'une recherche. Certains sont mentionnés dans la bibliographie, d'autres pourront vous être conseillés au cas par cas par les enseignants responsables.

7. La soutenance du mémoire

Les étudiant-e-s doivent remettre leur manuscrit au plus tard 14 jours avant le début de la session d'examens.

Les étudiant-e-s ne s'inscrivent *pas* formellement via les formulaires d'inscriptions en ligne (IEL). En effet, c'est la *reddition de la note par l'enseignant-e* qui déclenche l'inscription. Si la note est rendue plus tard que le délai de reddition des notes officiel, elle sera reportée sur la session prochaine.

Selon le règlement d'études, les étudiant-e-s disposent de deux tentatives pour l'évaluation de leur mémoire, mais ces dernières ne sont *pas forcément* consécutives. Par exemple, un étudiant ayant obtenu une note en dessous de 4.00 à la session de janvier/février pourra obtenir une note aussi bien à la session de mai/juin ou d'août/ septembre ou même l'année suivante, si son délai le lui permet. Il reste donc soumis au délai d'obtention du titre qui est indiqué au bas de son relevé de notes. La première tentative pour un mémoire peut avoir lieu à la session d'août/septembre.

La soutenance du mémoire se déroule en général de la manière suivante : l'étudiant-e dispose d'abord d'environ **10-15 minutes pour exposer oralement son travail écrit**. Cette présentation devrait rappeler les grandes lignes du mémoire, mais ne doit en aucun cas se limiter à un simple résumé du texte écrit. Pour l'étudiant-e, la présentation orale est une occasion de mettre son mémoire en valeur en le situant dans une réflexion plus large, en incluant éventuellement des commentaires qui ne figurent pas dans le texte écrit mais qui peuvent avoir un intérêt pour le jury (d'éventuelles difficultés particulières rencontrées dans le cadre de la recherche, des remarques plus personnelles, des exemples, etc.), et de montrer qu'il/elle est capable de porter un regard critique sur son propre travail.

Après sa présentation orale, le/la professeur-e et le deuxième membre du jury interviendront à leur tour avec des commentaires, remarques et questions, auxquels l'étudiant-e sera ensuite invité-e à répondre. Une fois la discussion terminée, l'étudiant-e sera prié-e de se retirer pendant que le jury délibère. La note attribuée lui sera communiquée après la délibération du jury. Des corrections de fond et de forme peuvent si nécessaires être exigées de l'étudiant-e pour l'acceptation définitive du mémoire. La note ne sera transmise au secrétariat de la Faculté qu'une fois que l'étudiant aura remis une copie (corrigée, si une révision a été exigée) du mémoire au secrétariat du département de science politique.

8. Ouvrages cités

Albarello, Luc (1999). Apprendre à chercher. L'acteur social et la recherche scientifique. Bruxelles, De Boeck.

Ebster, Claus et Stalzer, Liselotte (2003). Wissenschaftliches Arbeiten für Wirtschafts- und Sozialwissenschaftler. Wien, WUV Universitätsverlag/UTB

Fragnière, Jean-Pierre (1985). Comment faire un mémoire? Lausanne, Réalités sociales.

Kruse, Otto (2004). Keine Angst vor dem leeren Blatt. Ohne Schreibblockaden durchs Studium. Frankfurt/New York, Campus.

Quivy, Raymond et Van Campenhoudt, Luc (1988). Manuel de recherche en sciences sociales. Paris, Dunod.

9. Pour aller plus loin

Albarello, Luc (1999). Apprendre à chercher. L'acteur social et la recherche scientifique. Bruxelles, De Boeck.

C'est un ouvrage qui guide de manière simple et lisible à travers le processus de recherche dans ses aspects tant théoriques que pratiques. Il donne également les bases de l'analyse quantitative et qualitative.

Booth, Wayne C., Colomb, Gregory G. et Williams, Joseph M. (1995). The Craft of Research. Chicago, University of Chicago Press.

Ce livre donne des informations très utiles sur les différents problèmes liés à la rédaction d'un travail de recherche, comme par exemple sur la manière de structurer les arguments, de présenter vos informations visuelles, d'écrire et de réviser votre texte etc.

Creswell, John W. (2002). Research Design. Qualitative, Quantitative, and Mixed Methods Approaches. London, Sage, 2ème édition.

Un ouvrage qui aide à construire une recherche dans son ensemble. Il guide à travers les étapes de la planification d'une recherche, en présentant et discutant les spécificités respectivement des recherches qualitatives, quantitatives et mixtes.

Esselborn-Krummbiegel, Helga (2002). Von der Idee zum Text. Eine Anleitung zum wissenschaftlichen Schreiben. Paderborn: Schöningh/UTB.

Ouvrage à visée essentiellement pratique qui donne des conseils pratiques pour élaborer un travail de recherche de manière structurée, de la formulation de la problématique de recherche jusqu'à la révision finale du texte.

Fragnière, Jean-Pierre (1985). Comment faire un mémoire? Lausanne, Réalités sociales.

Petit ouvrage qui donne de nombreux conseils pour l'élaboration d'un mémoire dans une perspective "pratique". Utile pour ses recommandations en matière de techniques de travail et d'organisation, de recherche bibliographique, d'élaboration d'un plan et d'écriture.

Jones, Russel. A (1999). Méthodes de recherche en sciences humaines, Bruxelles, De Boeck.

Ouvrage qui commence par une réflexion générale sur la nature de la recherche scientifique pour ensuite présenter toute une gamme de méthodes applicables à des recherches en sciences sociales et humaines : observation et observation participante, analyse de document et de contenu, entretiens, questionnaires, expérimentation, simulation.

Locke, Larence, F., Silverman, Stephen J. et Spirduso, Waneen Wyrick (2004). Reading and Understanding Research, London, Sage, 2ème édition.

Un ouvrage introductif qui aide à mieux évaluer et utiliser des travaux de recherche. Il encourage la lecture critique de travaux de recherche et donne également de bons conseils pour bien gérer les lectures que l'on fait dans le cadre d'une recherche.

Marsh, David et Stoker, Gerry. 1995. Theory and Methods in Political Science. Houndsmills, Macmillan.

Ouvrage assez hétéroclite utile pour le choix d'une approche théorique et d'une méthode. Il donne un aperçu de quelques approches théoriques (théorie normative, approche institutionnaliste, approche comportementale, approche du choix rationnel, l'analyse féministe et l'analyse de discours) et méthodologiques (analyse qualitative et quantitative, approche comparative) de la science politique. Très didactique et abordable.

Mason, Jenifer (2003). Qualitative Researching. London: Sage, 2ème édition.

C'est un ouvrage très utile et lisible pour celles et ceux qui travaillent avec des méthodes qualitatives. L'ouvrage explique le processus de recherche étape par étape en termes simples et concret en posant les « bonnes questions » au bon moment. Il couvre notamment les interviews qualitatives de recherche, l'observation, l'analyse de documents (écrits et visuels), ainsi que les bases de l'analyse de données qualitative.

Punch, Keith F. 1998. Introduction to Social Research. Quantitative and Qualitative Approaches. London: Sage.

Livre introductif très complet, qui parcourt toutes les étapes du processus de recherche, de la définition d'une question jusqu'à l'écriture du travail. Il donne en particulier un aperçu des principales techniques de récolte et d'analyse de données (quantitatives et qualitatives) et aborde également quelques questions épistémologiques fondamentales en rapport avec les différentes approches de la recherche en sciences sociales.

Quivy, Raymond et Van Campenhoudt, Luc. 1988. Manuel de recherche en sciences sociales. Paris: Dunod.

Manuel qui donne une bonne vue d'ensemble du processus de la recherche empirique, de la formulation d'une question de départ jusqu'au tests d'hypothèses. L'ouvrage se concentre surtout sur les aspects "académiques" de la recherche, mais ne tient guère compte des aspects plus "pratiques" (pourquoi faire de la recherche? comment trouver les sources etc.).

L'approche proposée pour l'analyse empirique se prête mieux pour les recherches basées sur des données quantitatives.

Russ, Jacqueline. 1992. Les problèmes en philosophie. Paris: A. Colin.

Un petit ouvrage qui donne une bonne introduction à la méthode philosophique, utile particulièrement - mais pas seulement - pour les mémoires en théorie politique/philosophie politique. Il donne de nombreux conseils par exemple pour les méthodes de lecture de textes philosophiques, pour l'élaboration de différents types de plans (dialectique, progressif, notionnel, de confrontation entre concepts) et pour l'élaboration de bonnes argumentations.

Annexe 1: Structure typique d'un travail scientifique:

A. Travaux avec une partie empirique (impliquant une "observation")

PARTIE INTRODUCTIVE

- Problématique

Identification du problème à traiter et explication de son contexte

Question de recherche

Enjeux (scientifiques et/ou politiques)

Plan du travail

- Cadre théorique

Conceptualisation

Perspective théorique

Hypothèse(s)

- Sources et méthodologie

Provenance des données

Nature des données

Méthode(s) de récolte de données (doit être présentée de manière détaillée et précise si l'on récolte soi-même les données ; peut être plus succincte si l'on utilise des données d'autres chercheurs).

Méthode(s) d'analyse des données

Opérationnalisation des concepts

PARTIE D'ANALYSE

- Analyse empirique

Choix des cas (unités d'observation)

Présentation et discussion des résultats de l'analyse

PARTIE FINALE (SYNTHESE +DOCUMENTATION)

- Conclusion

Rappel des grandes lignes de la démarche et des principaux résultats

Mise en évidence des connaissances acquises dans la recherche et de leur portée

Mise en évidence des difficultés et limites de la recherche, ainsi que critiques et propositions constructives par rapport à la démarche adoptée

Pistes pour un approfondissement ou élargissement de la problématique

Annexes

Bibliographie complète

B. Travaux théoriques sans composante empirique

PARTIE INTRODUCTIVE

- Problématique

Identification du problème à traiter et explication de son contexte

Question de recherche

Enjeux (scientifiques et/ou politiques)

Plan du travail

- Cadre théorique

Conceptualisation

Perspective théorique

Thèse(s)

PARTIE D'ANALYSE

- Discussion théorique (conceptuelle, méthodologique, épistémologique, normative)

PARTIE FINALE (SYNTHESE)

- Conclusions

Rappel des grandes lignes de la démarche et des principaux résultats

Mise en évidence des connaissances acquises dans la recherche et de leur portée

Mise en évidence des difficultés et limites de la recherche, ainsi que critiques et propositions constructives par rapport à la démarche adoptée

Pistes pour un approfondissement ou élargissement de la problématique

Annexes

Bibliographie complète



**EVALUATION DU MEMOIRE, DU RAPPORT DE STAGE
ou DU PROJET DE RECHERCHE**

Cocher la bonne mention :

Mémoire :

Rapport de stage :

Projet de recherche :

Code de l'enseignement :

Mention :

Nom et prénom de l'étudiant-e :

N° d'immatriculation :

Formation :

Session de :

Nom de l'enseignant-e responsable :

Intitulé :

.....

.....

Note obtenue : Nombre de crédits obtenus :

Signature de l'enseignant-e :Date :

Signature du juré-e :Date :

Ce procès-verbal n'indique que le résultat d'examens partiels. Il ne peut en aucun cas être considéré comme un procès-verbal de diplôme

Grille d'évaluation du Mémoire

Mention théorie politique

Problématique (/ 5 points)	Commentaires		
Délimitation de Problématique Clarté et Pertinence de Question de Recherche Revue de Littérature justifiant de la question de recherche			
Cadre Théorique (/ 4 points)	Commentaires		
Définition des Concepts de Base Pertinence et Justification de l'Approche Théorique choisie Explication de la Thèse défendue			
Discussion Théorique (/ 5 points)	Commentaires		
Utilisation Critique des Sources Qualité et Cohérence de l'Argumentation Qualité et Cohérence des Illustrations Empiriques et/ou des Interprétations Théoriques			
Conclusion (/ 2 points)	Commentaires		
Synthèse de l'Argument et de la Thèse Forces et Faiblesses du Travail Mise en Perspective Critique et Ouverture vers d'autres Questions, Problématiques, etc.			
Critères sur la Forme (/ 4 points)	Commentaires		
Clarté de la Langue Lisibilité Pertinence de la Bibliographie Structure du Travail Grammaire & Orthographe Coquilles			
Nombres de points: / 20 points		Note obtenue: / 6	
20 – 19	6	9.5 – 9	3.75
18.5 – 18	5.75	8.5 – 8	3.5
17.5 – 17	5.5	7.5 – 7	3.25
16.5 – 16	5.25	6.5 – 6	3
15.5 – 14.5	5	5.5 – 5	2.75
14 – 13.5	4.75	4.5 – 4	2.5
13 – 12.5	4.5	3.5 – 3	2.25
12 – 11.5	4.25	2.5 – 2	2
11 – 10	4	1.5 – 1	1.75

Grille d'évaluation du Mémoire

Mentions : Action publique et gouvernance multi-niveaux / Mobilisation et communication politiques / Logiques de l'international

Problématique (/ 4 points)	Commentaires		
Délimitation de Problématique Clarté, Pertinence et Justification de Question de Recherche Revue de Littérature Pertinence de la Bibliographie traitée			
Cadre Théorique (/ 4 points)	Commentaires		
Définition des Concepts de Base Pertinence et Justification du Cadre d'Analyse choisi Développement et Justification de l'Hypothèse / Thèse de travail			
Méthodologie (/ 3 points)	Commentaires		
Choix des Sources Utilisées et / ou des Cas d'étude Méthode(s) de Collecte et de Traitement Opérationnalisation des Variables / Techniques de Codage / etc. (si applicable)			
Analyse Empirique (/ 3 points)	Commentaires		
Présentation des Résultats / de l'Analyse Empirique Comparaison des Résultats avec l'Hypothèse / la Réponse provisoire à la Question de Recherche			
Conclusion (/ 2 points)	Commentaires		
Synthèse de l'Argument et de la Thèse Forces et Faiblesses du Travail Mise en Perspective Critique et Ouverture vers d'autres Questions, Problématiques, etc.			
Critères sur la Forme (/ 4 points)	Commentaires		
Clarté de la Langue Lisibilité Pertinence de la Bibliographie Structure du Travail Grammaire & Orthographe Coquilles			
Nombres de points: / 20 points		Note obtenue: / 6	
20 – 19	6	9.5 – 9	3.75
18.5 – 18	5.75	8.5 – 8	3.5
17.5 – 17	5.5	7.5 – 7	3.25
16.5 – 16	5.25	6.5 – 6	3
15.5 – 14.5	5	5.5 – 5	2.75
14 – 13.5	4.75	4.5 – 4	2.5
13 – 12.5	4.5	3.5 – 3	2.25
12 – 11.5	4.25	2.5 – 2	2
11 – 10	4	1.5 – 1	1.75

